

Appel à candidatures pour le Festival « Sud’Oise sur scène 2026 »

Chers amis,

Vous connaissez "Sud’Oise sur scène" pour y avoir peut-être déjà participé ? C'est un festival des arts vivants du spectacle (théâtre, danses, comédies musicales, concerts en tous genres, récitals de chants - de slam poétique, claquettes, etc...) qui se déroule chaque année depuis 11 ans durant presque deux semaines, sur quatre communes : Saint-Maximin, Saint-Vaast-lès-Mello, Thiverny, et Cramoisy (communes situées près de Chantilly dans le département de l'Oise).

L'édition 2026 de ce festival se déroulera du 14 au 24 novembre 2026

Ce festival promeut les spectacles présentés par des artistes amateurs ou en cours de professionnalisation. Pour participer au festival il faut candidater. Tous les genres sont acceptés (classique, contemporain, pour enfants, pour adultes, tout public). Le critère de sélection est uniquement la qualité irréprochable du spectacle proposé, et **sa durée qui ne doit pas excéder 1h30. Les pièces ou spectacles proposés doivent comporter au moins deux artistes (les seuls en scène ne seront pas retenus).**

Le festival se déroulant sur 4 communes, les spectacles retenus seront programmés soit à Saint-Maximin (scène de 8 m d'ouverture sur 6 m de profondeur avec coulisses et cursive en fond de scène), soit à Saint-Vaast-Lès-Mello (2 salles polyvalentes et une médiathèque), soit à Thiverny (salle des fêtes, scène de 6m sur 5), soit à Cramoisy (salle polyvalente avec scène de 6 m sur 5).

La direction du Théâtre « La Faïencerie » de Creil prend en charge l'installation technique des lieux du festival et la mise à disposition de régisseurs professionnels ; la Mairie de Saint-Maximin prend en charge les droits d'auteurs, la communication par affiches et flyers, le tractage des programmes, les collations pour les artistes et les techniciens, ainsi que les conventions à signer avec chacune des compagnies retenues pour le festival.

L'association "Les Amis du festival" prend en charge la billetterie, les réservations, l'accueil des troupes et du public, ainsi que la répartition en parts égales de la recette entre toutes les compagnies à l'issue du festival.

En effet, les artistes ne sont pas rémunérés ; mais à l'issue du festival la recette totale est répartie en parts égales entre toutes les compagnies qui se sont produites.

Les compagnies intéressées peuvent candidater dès à présent et avant le 15 avril 2025 en renvoyant leur **acte de candidature (voir pièce jointe) accompagné du lien Youtube sur lequel la totalité du spectacle est enregistrée (avec tous les changements de scène), de l'autorisation pour novembre 2026 du détenteur des droits de l'auteur de la pièce proposée, de deux photos du spectacle sous forme Jpeg, et du plan de feux, à :**

hamouchi.francoise@wanadoo.fr

A très bientôt !

Françoise HAMOUCHI 06-73-45-60-30

En charge de la programmation artistique du festival « Sud’Oise sur scène »